

Monsieur le Procureur,

Je vous engage à juger sans plus attendre Dominique Makeli selon une procédure conforme aux normes internationales en matière d'équité, et sans recours à la peine de mort. Si vous n'êtes pas en mesure d'établir le bien-fondé des inculpations prononcées contre lui, et donc de le juger, je vous demande de le libérer. Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma très haute considération.

Nom : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_



**Monsieur Martin Ngoga,  
Procureur Général de la République  
du Rwanda  
BP 1228  
Kigali  
Rwanda**



Photographie de Dominique Makeli © DR  
Index AI : AFR 47/006/2007 – ÉFAI  
Amnesty International, Secrétariat international,  
Peter Benenson House, 1 Easton Street,  
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
www.amnesty.org

Monsieur le Procureur,

Je vous engage à juger sans plus attendre Dominique Makeli selon une procédure conforme aux normes internationales en matière d'équité, et sans recours à la peine de mort. Si vous n'êtes pas en mesure d'établir le bien-fondé des inculpations prononcées contre lui, et donc de le juger, je vous demande de le libérer. Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma très haute considération.

Nom : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_



**Monsieur Martin Ngoga,  
Procureur Général de la République  
du Rwanda  
BP 1228  
Kigali  
Rwanda**



Photographie de Dominique Makeli © DR  
Index AI : AFR 47/006/2007 – ÉFAI  
Amnesty International, Secrétariat international,  
Peter Benenson House, 1 Easton Street,  
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
www.amnesty.org

Monsieur le Procureur,

Je vous engage à juger sans plus attendre Dominique Makeli selon une procédure conforme aux normes internationales en matière d'équité, et sans recours à la peine de mort. Si vous n'êtes pas en mesure d'établir le bien-fondé des inculpations prononcées contre lui, et donc de le juger, je vous demande de le libérer. Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma très haute considération.

Nom : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_



**Monsieur Martin Ngoga,  
Procureur Général de la République  
du Rwanda  
BP 1228  
Kigali  
Rwanda**



Photographie de Dominique Makeli © DR  
Index AI : AFR 47/006/2007 – ÉFAI  
Amnesty International, Secrétariat international,  
Peter Benenson House, 1 Easton Street,  
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
www.amnesty.org

Monsieur le Procureur,

Je vous engage à juger sans plus attendre Dominique Makeli selon une procédure conforme aux normes internationales en matière d'équité, et sans recours à la peine de mort. Si vous n'êtes pas en mesure d'établir le bien-fondé des inculpations prononcées contre lui, et donc de le juger, je vous demande de le libérer. Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma très haute considération.

Nom : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_



**Monsieur Martin Ngoga,  
Procureur Général de la République  
du Rwanda  
BP 1228  
Kigali  
Rwanda**



Photographie de Dominique Makeli © DR  
Index AI : AFR 47/006/2007 – ÉFAI  
Amnesty International, Secrétariat international,  
Peter Benenson House, 1 Easton Street,  
Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
www.amnesty.org



**JUGEZ  
DOMINIQUE  
MAKELI OU  
LIBÉREZ-LE !**

Cela fait près de douze ans que Dominique Makeli, ancien journaliste de Radio Rwanda, est détenu sans avoir jamais été jugé. Les chefs d'inculpation retenus contre lui ont été modifiés à maintes reprises.



**JUGEZ  
DOMINIQUE  
MAKELI OU  
LIBÉREZ-LE !**

Cela fait près de douze ans que Dominique Makeli, ancien journaliste de Radio Rwanda, est détenu sans avoir jamais été jugé. Les chefs d'inculpation retenus contre lui ont été modifiés à maintes reprises.



**JUGEZ  
DOMINIQUE  
MAKELI OU  
LIBÉREZ-LE !**

Cela fait près de douze ans que Dominique Makeli, ancien journaliste de Radio Rwanda, est détenu sans avoir jamais été jugé. Les chefs d'inculpation retenus contre lui ont été modifiés à maintes reprises.



**JUGEZ  
DOMINIQUE  
MAKELI OU  
LIBÉREZ-LE !**

Cela fait près de douze ans que Dominique Makeli, ancien journaliste de Radio Rwanda, est détenu sans avoir jamais été jugé. Les chefs d'inculpation retenus contre lui ont été modifiés à maintes reprises.